

Jean Paul CHRISTOPHE

12 rue Ernest Tissot
92210 SAINT-CLOUD

Tél. 01.47.71.02.97

Tél. 01.47.71.14.31

(Répondeur - Enregistreur)

Fax. 01.47.71.11.89

SAINT-CLOUD, le 29 juillet 2004

JPC/AS/86-04

Monsieur et Madame PARENT

Par fax n° 03.80.24.03.16

URGENT
et SUPER IMPORTANT
Vigne les Chanlins Bas
Je reçois ceci ce matin.

Pour info à M^{me} Royet.

Il faut donc substituer le
nom de M^r et M^{me} Christophe
au mieu AF GROS -

Chère Madame, Cher Monsieur,

Comme vous le savez je suis très intéressé (cf. mes correspondances de novembre à mars vers vous-même et vers Me ROYET) par l'achat de la parcelle de POMMARD 1^{er} cru les Chanlins Bas dont vous aviez eu l'amabilité de me parler suite à de précédentes conversations.

Me ROYET est ensuite resté silencieux de fin mars jusqu'au 1^{er} juillet (j'ai compris pourquoi à la lecture des documents transmis).

Je vous ai donc contacté le 6 juillet et nous avons pu faire ensemble la liste (d'ailleurs courte) des problèmes à régler.

Me ROYET devait reprendre contact avec moi mais il n'a essayé de le faire (sur mon portable) que le vendredi 16 en fin d'après midi, juste avant de partir en congés.

J'ai donc rappelé l'étude le lundi matin et après quelques difficultés j'ai pu entrer en contact avec Mme LARCHER, compétente et aimable, mais qui n'avait visiblement pas reçu d'instructions de Me ROYET.

Après les contacts que Mme LARCHER a eus avec vous il est apparu qu'un seul problème se posait, mais qu'il était majeur : celui du stockage de 10 ans de "loyer" (c'est le nombre d'années que j'avais retenu en fonction du vin que vous m'avez décrit).

.../

et préparer l'acte au plus vite -
Voulez vous m'appeler - Je pars
demain
pour
3 semaines

AF

Paris, le 29.07.2004

JPC/AS/86-04

Page 2/2

Je crois que nous avons alors chacun de notre côté exploré toutes les solutions possibles pour résoudre ce problème (pour moi en particulier avec mes enfants et même certains amis). Malheureusement, aucune solution pratique ne s'est dégagée. Si j'ai bien compris, vous n'êtes pas favorable à la mise en place d'un GFA à 50/50, ce qui aurait permis de résoudre le problème en divisant les quantités à stocker par 2.

Je comprends que le propriétaire actuel s'énerve (même si le décalage dans le temps paraît être du fait de son notaire : j'avais donné tous les documents utiles à Me ROYET par courrier du 24 mars).

Comme je ne crois pas aux miracles et que je ne voudrais en rien vous gêner il ne me reste plus qu'à renoncer à l'achat de la parcelle ce que je regrette beaucoup : un rêve s'envole...

Avec mes meilleurs sentiments, en vous souhaitant de bonnes vacances.



JP. CHRISTOPHE

 *** RAPPORT D'EMISSION ***

EMISSION OK

N° COM. 2377
 CORRESPONDANT 0380613014
 SOUS-ADRESSE
 ID CORRESPONDANT
 HEURE 29/07 13:56
 DUREE 00'44
 PAGES EMISES 2
 RESULTAT OK

29/07/2004 13:57 014/003000

CHRISMAK CHRISTOPHE

PAGE 01

Jean Paul CHRISTOPHE

12 rue Ernest Tissot
 92210 SAINT-CLOUD

SAINT-CLOUD, le 29 juillet 2004
 JPC/AS/86-04

Tél. 01.47.71.02.97
 Tél. 01.47.71.14.31
 (Répondeur - Enregistreur)
 Fax. 01.47.71.11.89

Monsieur et Madame PARENT

Par fax n° 03.80.24.03.16

URGENT
et SUPER IMPORTANT
 Vigne les Chanlins Bas
 Je reçois ça ce matin

Par info à Mme Royet.

Il faut donc substituer le
 nom de M^R et M^{ME} Christophe
 au mien AF GROS -

Chère Madame, Cher Monsieur,

et préparez l'acte au plus vite -
 Voulez vous m'appeler - Je pars
 demain

Comme vous le savez je suis très intéressé (cf. mes correspondances de novembre à mars vers vous-même et vers Me ROYET) par l'achat de la parcelle de POMMARD 1^{er} cru les Chanlins Bas dont vous avez eu l'amabilité de me parler suite à de précédentes conversations.

pour

3 semaines

Me ROYET est ensuite resté silencieux de fin mars jusqu'au 1^{er} juillet (j'ai compris pourquoi à la lecture des documents transmis).

Je vous ai donc contacté le 6 juillet et nous avons pu faire ensemble la liste (d'ailleurs courte) des problèmes à régler.

AF

Me ROYET devait reprendre contact avec moi mais il n'a essayé de le faire (sur mon portable) que le vendredi 16 en fin d'après midi, juste avant de partir en congés.

Synthèse

le 29/07/2004

TPE | Remise chèques

Solde en Valeur Opération

Solde en opération

Madame Parent Anne Francoise

CCHQ n°01129996001

Solde le 29/07

22 833,02 EUR

Confluence n°01129996716

Gros Anne Francoise

6 297,51 EUR

CCHQ n°08542961001

Solde le 29/07

11,15 EUR

M.ou Mme Parent Francois

CCHQ n°04448766001

Solde le 29/07

182,76 EUR

Madame Parent Anne Francoise

CEL n°01129996300

Solde le 29/07

332,36 EUR

CSL n°01129996200

Solde le 29/07

148 000,00 EUR

CODEVI n°01129996219

Solde le 29/07

4 600,00 EUR

Mle Parent Caroline

CCHQ n°14067680001

Solde le 29/07

1 089,27 EUR

Factures carte - débit le 31/07

- 590,51 EUR

Factures carte - débit le 31/08

- 200,20 EUR

CEL n°14067680300

Solde le 29/07

374,51 EUR

PEA n°14067680646

Monsieur Parent Francois

CCHQ n°02540843001

Solde le 29/07

419,92 EUR

CEL n°02540843300

Solde le 29/07

354,80 EUR

CODEVI n°02540843219

Solde le 29/07

139,22 EUR

S.a.r.l. Francois Parent

CCOU n°14435352001

Solde le 29/07

27 216,68 EUR

Factures carte - débit le 31/07

- 430,46 EUR

Factures carte - débit le 31/08

- 214,05 EUR

Monsieur Parent Mathias Mineur

CCHQ n°14299408001

Solde le 29/07

164,18 EUR

1/2

Suite

TPE - Remise

27470
 22633
 4600. CoeVi.
 6237 Confluence AT
 6937 — F2.
 13.000 Pât à Cro
 80.237.
 (=) 526.000 F
 faut 118.530 Arbet Charlines
 2) restera 27470 €